

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE
EXTERNE EN VUE DE L'OBTENTION DE
L'AGREMENT DEFINITIF DE L'UNIVERSITE
SERIGNE SALIOU MBACKE (USSM) DE MBOUR**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. El Hadji Samba Ndao Sylla, Président
- Pr. Mamadou Diarra, Membre
- M. Ababacar DIENG, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Novembre 2016

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'Etablissement :.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	5
5. Points Forts de l'école	14
6. Points Faibles de l'école	15
7. Appréciations ggénérales Sur L'USSM.....	15
8. Recommandations à l'école	16
9. Recommandation à la DGES/MESR et à l'ANAQ.....	16
10. Proposition d'avis	16

Introduction

L'Université Serigne Saliou Mbacké de Mbour a été autorisée par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur pour dispenser des formations supérieures depuis **le 22 JUIN 2010**. Cette autorisation est notifiée par lettre référencée **00105/MESUCURRS /DES /DFS**.

L'Université Serigne Saliou Mbacké de Mbour est située à Mbour, sise Carrefour Relais, dans un bâtiment R+3, occupant deux appartements du 2ième Etage. Les locaux comportent un espace étudiant, deux pièces désignées comme des amphithéâtres, trois salles de classes, quatre bureaux pour l'administration (Recteur, Doyens, Secrétariat) et une petite salle faisant office de bibliothèque et également de salle informatique.

1. Présentation de l'Etablissement :

L'Université Serigne Saliou Mbacké est dotée d'un statut juridique d'Entreprise individuelle à activités principales d'enseignements avec zéro effectif permanent. Elle est enregistrée au bureau de l'informatique et de la modernisation des services de l'Etat, sous le NINEA 42662942X1, en date du 20/08/10. Elle est dirigée par un recteur qui assure la gouvernance pédagogique. Elle comporte deux facultés dirigées chacune par un doyen.

L'université forme pour des diplômes de niveau de la licence, dans les domaines du droit et sciences politiques et des Sciences économiques et de gestion.

Tel que décrit dans le plan stratégique et repris dans son rapport d'autoévaluation, l'USSMM a pour objectif général de faire en sorte que les bacheliers puissent trouver un réceptacle de qualité d'enseignement supérieur à Mbour en vue d'éviter les impasses liées au logement, à la distance et à la restauration dont ils sont confrontés à Dakar. Cet objectif général est décliné dans les objectifs spécifiques cités ci-dessous :

- faire acquérir aux étudiants une bonne culture générale en droit et sciences politiques ;
- donner aux étudiants des outils de traitement et des matériaux nécessaire pour appréhender la politique ;

- participer à l'exécution du service public de l'enseignement en apportant « sa pierre à l'édifice » de l'éducation nationale et ainsi contribuer à la formation des futurs cadres de notre pays ;
- promouvoir la recherche et le perfectionnement des techniques et méthodes de gestion dans tous les secteurs du travail à travers des panels, des colloques, des conférences ;
- inculquer aux étudiant(e)s des notions de citoyenneté ;
- développer les actes de coopération décentralisés par l'effet de convention inter-universités.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés. Toutefois, le rapport demande à être amélioré dans sa forme par la correction des nombreuses coquilles et dans le fond, en étayant les propos par des éléments de preuve. L'autoévaluation ne conduit pas à des conclusions sur l'atteinte des standards. Nous notons enfin un faible positionnement du projet d'établissement dans la stratégie nationale actuelle de développement de l'Enseignement Supérieur (Référence aux objectifs stratégiques de l'enseignement supérieur au Sénégal et conformément aux orientations de la CNAES).

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite sur site s'est déroulée sans difficultés et les acteurs ont fait montre d'une entière disponibilité. Les délais ont été respectés dans l'ensemble, ce qui a permis de boucler l'intégralité de la visite dans le temps imparti. La consultation *in situ* a démarré dès notre arrivée dans l'établissement à 9h sise Mbour, par une rencontre avec le Directeur général et son équipe dont le Recteur, coordonnateur de la CIAQ (Cellule Interne d'Assurance Qualité). Nous avons particulièrement noté la mobilisation du personnel enseignant et de recherche (PER) et des étudiants (auditeurs). Après les mots de bienvenue du Directeur général et de ses collaborateurs, un tour de table a permis à chacun de décliner son identité et sa fonction. Par la suite le Président de la commission d'évaluation a pris la parole pour présenter l'agenda de la journée d'évaluation ainsi que les termes de référence de l'évaluation (objectifs et

démarche méthodologique). Le Directeur général a fait la synthèse du rapport d'autoévaluation et a piloté les réponses aux sollicitations des évaluateurs. La journée a été marquée par les trois (03) étapes suivantes :

- D'abord la présentation de l'Institution et de ses programmes par le recteur ;
- Ensuite des entretiens séparés avec les parties prenantes que sont le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), les étudiants et le Personnel Administratif Technique et de Service (PATS) et
- Enfin une visite des locaux : une salle de documentation, deux salles de cours et une salle d'informatique.

3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

Les membres de l'équipe de direction et de la CIAQ ont donné des éléments de réponse aux questions posées lors des consultations. La visite a permis à l'équipe d'évaluateurs de prendre connaissance et de vérifier les conditions réelles dans lesquelles se déroule la formation ; mais aussi, de se rendre compte des conditions du fonctionnement institutionnel (ressource financière, ressource humaine, infrastructure, équipement, organisation...).

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01: L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard : L'Université Sérigne Saliou MBACKE (USSM) de Mbour a défini sa mission qui est de devenir un grand établissement d'enseignement supérieur dans la zone de la petite cote. A cet effet, elle a élaboré un plan stratégique de cinq ans.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés.

Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard : Un deuxième organigramme nous a été fourni suite aux remarques faites dans le rapport provisoire et portant sur le cadrage institutionnel. L'entretien avec l'équipe de direction et avec les différents démembrements ne nous a pas permis de confirmer la fonctionnalité de ce cadre. Ceci ne nous permet pas d'attester l'implication des PER, des PATS et des étudiants dans le processus de décision. En outre, la recherche n'est pas encore organisée dans l'institution.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 1.03 : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard : Le PER est composé pour l'essentiel de vacataires et les PATS sont encore dans une situation contractuelle précaire. L'institution fonctionne sur la base de subvention de son Président et ne dispose pas de suffisamment de ressources pour atteindre ses objectifs.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard : L'institution ne dispose pas de revenus propres suffisantes. Elle fonctionne principalement à partir de subventions de son président. Cette situation de dépendance réduit l'autonomie décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche. Les comptes de l'institution sont contrôlés par un organe externe.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale sur le standard : L'institution dispose d'une cellule interne d'assurance qualité dénommée CPOQE (Cellule Pédagogique d'Observation de la Qualité des Etudes). Mais la cellule n'est pas suffisamment opérationnelle pour évaluer les programmes et ne dispose pas encore d'un manuel de gestion de la Qualité.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard : L'institution ne dispose pas pour le moment de mécanismes pour prévenir d'éventuels conflits.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

Appréciation globale sur le standard : L'institution offre un programme d'étude dont le profil académique est conforme au système LMD. L'offre d'étude et de formation conduit à des diplômes qui correspondent aux objectifs de formation formulés dans les missions de l'institution. L'objectif de formation décliné s'intègre bien dans le dispositif actuel de formation supérieure aux niveaux national et international.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

L'institution a noué un Partenariat officiel avec l'université de Thiès et l'offre de formation permet la mobilité des étudiants et des enseignants. Cependant, l'échange d'étudiants et d'enseignants n'est pas encore effectif.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard. L'institution dispose d'un règlement intérieur qui précise notamment les conditions de validation des semestres et de délivrance des diplômes.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard : Le suivi du parcours étudiants reste encore à parfaire et l'institution n'a pas encore de sortie de promotion permettant de mesurer la qualité de la gestion de l'insertion professionnelle.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard : Il n'existe pas encore de pratique formelle d'évaluation des programmes à partir d'un référentiel défini. Jusqu'au moment de la visite sur site et de la soumission du rapport d'autoévaluation, il n'y a pas eu d'évaluation de programmes (manuel de procédure qualité). L'institution n'a pas encore de politique d'évaluation des programmes.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard : L'institution ne fait actuellement aucune activité de recherche.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard : L'institution ne fait actuellement aucune activité de recherche.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard : L'institution ne dispose pas de procédures recrutement des PER mais juste d'un règlement qui définit le contenu du dossier de recrutement. Les recrutements sont effectués par le Président sur la base de recommandation ou de bouche à oreille.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 4.02: L'institution réglemente la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard : L'institution cherche à renforcer les capacités de formation du PER, notamment par l'organisation de séminaire ponctuel de mise à niveau. Mais de façon générale il y a une absence d'application d'une réglementation de la formation continue du PER.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève

Appréciation globale sur le standard : L'institution n'a pas encore une politique durable de la relève. L'essentiel du PER est constitué de vacataires sans aucune formalisation des contrats qui les lient à l'institution (contrat moral).

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard : L'institution n'offre actuellement aucun service de conseil en plan de carrière au PER et ne dispose non plus d'aucune représentation au CAMES. Aucun document prouvant l'existence d'un dispositif de conseil en plans de carrière ne nous a été présenté.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard : L'institution ne dispose pas de procédure de recrutement et de promotion des PATS qui sont dans une situation précaire (absence d'affiliation aux organismes de prévoyance sociales, de motivation etc...). Les recrutements sont effectués par le Président sur la base de recommandation ou de bouche à oreille.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard : L'institution ne dispose pas de réglementation permettant d'assurer la formation continue et le perfectionnement du PATS. Aucun document prouvant l'existence d'un tel dispositif ne nous a été fourni.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard : L'institution a défini les conditions et les procédures d'admissions dans les programmes d'étude et de formation conformément aux dispositions du système LMD. Les procédures sont publiées.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard : Aucun critère de discrimination basée sur le genre n'est appliqué. Toutefois, les preuves permettant de contrôler l'égalité entre hommes et femmes ne sont pas fournies.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard : Le standard n'est pas atteint car aucune statistique sur la durée des études et sur les taux de réussite n'a été mise à la disposition de l'équipe d'évaluateurs.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard : Le taux d'encadrement est satisfaisant compte tenu du nombre d'enseignants en place et de la faiblesse du nombre d'étudiants inscrits (une quarantaine).

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

Appréciation globale sur le standard : L'institution a délégué un PATS dédié à l'accueil et à l'orientation des étudiants. Cette personne renseigne sur les filières de formation. Compte tenu de la taille modeste de l'établissement, il n'y a donc pas pour l'instant un service dédié mais il importe de renforcer les capacités de la personne dédiée dans ce domaine même si les étudiants confirment la disponibilité constante de l'administration.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard : L'institution ne dispose actuellement pas d'un service pour prendre en charge les étudiants en situation de handicap.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard : Etabli sur un niveau, avec une superficie de moins de 300 m², le site de l'Université est accessible. Elle occupe un immeuble situé en plein centre de la ville de Mbour, jouxtant un carrefour routier fortement fréquenté. Elle partage l'immeuble avec des structures commerciales et des bureaux privés. L'établissement de petite taille, dispose de pièces d'appartements faisant office de bureaux et de salles de cours. A l'état actuel les locaux peuvent contenir le faible effectif (38 étudiants). Pour être plus ambitieux, l'établissement gagnerait à changer de locaux pour être plus adéquat.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard : Une pièce d'environ 12 m² fait office de bibliothèque équipée de 4 étagères et de quelques chaises. Elle est très peu fournie en ouvrages et l'établissement n'est pas

doté d'une ressource bibliographique numérique (bibliothèque virtuelle). Cependant l'accès internet est possible pour les étudiants, les PER et les PATS.

Conclusion sur le standard : Non Atteint.

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard : L'institution ne dispose pas d'infirmier ni de comité d'hygiène. Les locaux sont des appartements situés au deuxième étage d'un immeuble qui n'a d'issue de secours que les escaliers ou balcons pour les pompiers. Toutefois l'institut a une Aide soignante parmi son PATS et dispose de deux extincteurs, d'une boîte de secours médical et fait appel à un médecin pour les urgences médicales.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Appréciation globale sur le standard : L'institution a noué un partenariat officiel avec l'université de Thiès, partenariat dont le protocole d'accord est expiré et gagnerait à être renouvelé. L'institution a manifesté des intentions de partenariat avec d'autres universités au plan national et international. La collaboration avec les milieux socioprofessionnels et les collectivités locales est très faible voire même inexistante.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard : L'institution n'a pas présenté un système d'information quantitatif et qualitatif pertinent permettant l'amélioration de la prise de décisions stratégiques.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard : L'USSM dispose d'un Wi Fi lui permettant de communiquer et d'informer les étudiants et le personnel. Son réseau Internet est bien fonctionnel même si son débit est faible et peut être amélioré. Toutefois, la politique de communication externe et interne doit être revue et développée d'avantage. Sa faiblesse explique dans une certaine mesure le faible nombre d'étudiants inscrits. Il faut noter également et le manque de traçabilité et de suivi dans les décisions prises : PV de réunion non partagé, plan stratégique non complet, etc.

Conclusion sur le standard : Non atteint

5. Points Forts de l'école

- Délocalisation qui peut profiter de l'Acte III.
- Disponibilité de Professeurs de rang A associés à l'Université et des vacataires de qualité.
- Disponibilité et engagement du Président Directeur Général.
- Existence d'un partenariat fort avec l'Université de l'Atlantique à Abidjan.
- Existence d'un projet d'extension de l'infrastructure en 2017.
- Existence d'un projet de programme de renforcement de capacité des PER et PATS (séminaire août 2016).

6. Points Faibles de l'école

- Plan stratégique à conformer à la vision du PDG
- Maquette non conforme aux exigences du LMD (Vol horaire, TPE, crédit)
- Titres académiques de Doyen et de Recteur portés par des non titulaires de doctorat
- Déficit de communication et de visibilité
- Faible taux de pénétration de l'Université dans son terroir et au sein de la communauté
- Faible niveau de partenariat au niveau national et au niveau international
- Peu d'ouverture sur le monde professionnel.
- Absence de recherche et inexistance d'une Bibliothèque.
- Absence de manuel de procédure administrative et comptable.
- Absence de preuve de la fonctionnalité de la CIAQ et du comité de pilotage.
- Budget non sécurisé reste dépendant de subventions
- Espaces (Environnement global, dimension des salles, éclairages et ouvertures) et d'équipements (table-bancs, tableau, vidéo projecteurs...) à améliorer pour mieux prendre en charge la formation de type universitaire

7. Appréciations générales Sur L'USSM

De manière générale l'offre de formation proposée par L'USSM répond au besoin de formation au Sénégal et rime bien avec les offres de formation en sciences juridiques et politiques et en sciences économiques et de gestion au niveau des universités publiques. D'ailleurs l'USSM bénéficie de la collaboration d'au moins trois Professeurs de rang A, officiant dans les universités de Dakar et de Bambey. Toutefois, de nombreux efforts restent à faire pour mieux faire valoir le statut d'Université qu'elle porte.

8. Recommandations à l'école

- Se donner le temps de prendre compte des remarques faites dans le rapport provisoire en ce qui concerne la présentation du cadre institutionnel et de la gouvernance.
- La justification de la fonctionnalité des instances de gouvernance (Conseil académique, conseil scientifique, CIAQ...) doit être effective et peut se vérifier que sur des PV signés.
- Formaliser les pratiques et procédures de la démarche qualité
- Faire tenir la gestion de la ressource documentaire par une personne dédiée.
- Systématiser la participation des PER dans les instances de décision.
- Formaliser les contrats des PER et des PATS.
- Recruter des PATS et des PER.
- Elaborer un Manuel de procédures (recrutement, dépenses...).
- Mieux développer le partenariat avec des IES et avec le monde professionnel.
- Bien séparer et bien adresser les toilettes hommes et les toilettes femmes
- Augmenter le nombre d'extincteurs.

9. Recommandation à la DGES/MESR et à l'ANAQ

Faire anticiper la visite sur site au moment de la demande d'autorisation d'ouverture.

10. Proposition d'avis

Agrément définitif non recommandé